



CONVENTION-CADRE DE L'OMS
POUR LA LUTTE ANTITABAC

Réunion des Parties au Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac

Première session
Genève, Suisse, 8-10 octobre 2018

10 octobre 2018

DÉCISION

FCTC/MOP1(16) Plan de travail et budget pour l'exercice 2018-2019

La Réunion des Parties,

Ayant examiné le plan de travail et le budget pour l'exercice 2018-2019 présentés par le Secrétariat de la Convention dans le document FCTC/MOP/1/19 ;

Prenant en considération la décision FCTC/MOP1(1), dans laquelle les Parties au Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac (le Protocole) ont décidé d'utiliser le Règlement financier et les Règles de gestion financière de l'Organisation mondiale de la Santé comme Règlement financier visé à l'article 33.4 du Protocole ;

Prenant en considération la décision FCTC/MOP1(18), dans laquelle les Parties au Protocole ont décidé d'utiliser le barème des contributions de l'OMS en tenant compte de la différence de composition de l'OMS et de la Réunion des Parties,

1. DÉCIDE :

- a) d'adopter le plan de travail et le budget pour l'exercice 2018-2019 figurant à l'annexe 1 de la présente décision ;
- b) de fixer le montant total des contributions évaluées des Parties au Protocole pour l'exercice 2018-2019 à US \$3 170 241 ;
- c) de financer les frais de voyage et l'indemnité journalière de voyage des pays les moins avancés à l'aide des contributions évaluées jusqu'à la deuxième session de la Réunion des Parties comprise ;

- d) de financer, en outre, les frais de voyage des pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure à l'aide des contributions évaluées, et de financer l'indemnité journalière correspondante à l'aide des fonds extrabudgétaires disponibles, jusqu'à la deuxième session de la Réunion des Parties comprise ;
 - e) d'autoriser le Secrétariat de la Convention à demander le règlement des contributions évaluées, y compris aux pays qui seraient devenus Parties au Protocole entre les périodes de facturation ;
 - f) de prier le Chef du Secrétariat de la Convention d'exécuter le budget et le plan de travail adoptés par la Réunion des Parties (annexe 1 de la présente décision) et de soumettre à la Réunion des Parties, à sa deuxième session, un rapport final d'exécution du plan de travail et du budget pour l'exercice 2018-2019 ;
2. DÉCIDE de charger le Secrétariat de la Convention de solliciter et de recevoir des contributions extrabudgétaires volontaires pour des activités conformes au plan de travail ;
3. PRIE le Chef du Secrétariat de la Convention :
- a) de tenir le Bureau régulièrement informé de l'exécution des budgets et des plans de travail approuvés par la Réunion des Parties ;
 - b) de consulter les Parties de manière informelle avant de présenter le budget et le plan de travail à la prochaine session de la Réunion des Parties ;
4. INVITE INSTAMMENT les Parties à verser des contributions extrabudgétaires pour atteindre les objectifs du plan de travail.

ANNEXE 1

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET COUVRANT LE COÛT DES ACTIVITÉS LIÉES AU PROTOCOLE PENDANT L'EXERCICE 2018-2019

1	Préparation à la mise en œuvre du Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac				
	Principales composantes/activités	Résultats escomptés et indicateurs	Coût des activités (en US \$)		
			Contributions évaluées	Fonds extrabudgétaires	Total
1.1	Promouvoir la ratification du Protocole				
a)	Organiser des ateliers multisectoriels régionaux pour promouvoir la ratification du Protocole par d'autres Parties à la Convention-cadre de l'OMS	Participation d'au moins 30 Parties à la Convention-cadre de l'OMS à deux ateliers régionaux	0	120 000	120 000
b)	Promouvoir le Protocole lors de réunions de haut niveau avec les ministres	Participation à des réunions de haut niveau pour promouvoir le Protocole	0	30 000	30 000
c)	Collaborer avec les organisations internationales potentiellement concernées	Réunions de haut niveau avec certaines organisations internationales intergouvernementales (OIG) pour promouvoir le Protocole	0	30 000	30 000
1.2	Assistance technique pour la mise en œuvre du Protocole				
a)	Organiser trois ateliers multisectoriels régionaux pour aider à la préparation à la mise en œuvre du Protocole	Participation d'au moins 45 Parties au Protocole à trois ateliers régionaux	0	180 000	180 000
b)	Fournir aux Parties une assistance technique sur des aspects spécifiques du Protocole, sur demande	Assistance technique apportée pour des demandes particulières	0	75 000	75 000

1.3	Groupes de travail/d'experts intergouvernementaux				
a)	Groupe de travail sur les systèmes de suivi et de traçabilité, y compris le point focal mondial pour l'échange d'informations (article 8.1) et les marques d'identification uniques des paquets et cartouches de cigarettes (article 8.3)	12 membres. Tenue d'une réunion du groupe de travail sur les systèmes de suivi et de traçabilité, y compris le point focal mondial pour l'échange d'informations (article 8.1) et les marques d'identification uniques des paquets et cartouches de cigarettes (article 8.3). Rapport de situation disponible.	50 000	20 000	70 000
b)	Groupe de travail sur l'assistance et la coopération (articles 12, 21, 23, 24, 28 et 29)	12 membres. Tenue d'une réunion du groupe de travail sur l'assistance et la coopération (articles 12, 21, 23, 24, 28 et 29). Rapport de situation disponible.	50 000	20 000	70 000
	Total partiel pour le domaine d'activité 1		100 000	475 000	575 000
2	Réunion des Parties				
	Principales composantes/activités	Résultats escomptés et indicateurs	Coût des activités (en US \$)		
			Contributions évaluées	Fonds extrabudgétaires	Total
2.1	Première session de la Réunion des Parties				
a)	Logistique – organisation générale				
	i) Locations, services, traitements du personnel des services de conférence recruté pour des périodes de courte durée, et heures supplémentaires du personnel	Préparation et organisation de la première session de la Réunion des Parties dans les délais, et paiement des heures supplémentaires	183 980	0	183 980
	ii) Traitements des interprètes	Interprétation assurée	87 000	0	87 000
	iii) Sécurité	Sécurité assurée	25 747	0	25 747
	iv) Couverture des frais de voyage pour les Parties concernées	Forte participation des Parties	31 581	0	31 581
	v) Indemnité journalière pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	Forte participation des Parties	21 065	0	21 065
	vi) Réception	Réception organisée	0	0	0
b)	Séances de nuit (deux séances de nuit)	Deux séances de nuit organisées	32 500	0	32 500

c)	Documentation (avant, pendant et après la session)				
	<i>i) Contrôle rédactionnel et traduction de la documentation officielle de la Réunion des Parties (avant la session)</i>	Documentation officielle mise à la disposition des Parties dans les six langues au plus tard 60 jours avant l'ouverture de la session	200 000	0	200 000
	<i>ii) Contrôle rédactionnel, traduction et impression de la documentation officielle de la Réunion des Parties (pendant la session)</i>	Rapport, décisions, autre documentation	185 000	0	185 000
	<i>iii) Traitements des rédacteurs de comptes rendus</i>	Rapport de la Réunion des Parties finalisé	13 000	0	13 000
	<i>iv) Contrôle rédactionnel et traduction du rapport et du compte rendu de la Réunion des Parties (après la session)</i>	Rapport de la Réunion des Parties finalisé et publié ; compte rendu publié	25 000	0	25 000
d)	Intervenants invités	Couverture des frais de voyage d'un intervenant invité	0	0	0
e)	Campagne et médias pour la première session de la Réunion des Parties				
	<i>i) Concept, stratégie de la campagne, visuels, espace dédié, documents promotionnels, site Web, deux photographes, vidéastes et exposition</i>	Campagne mise en œuvre, supports produits	0	0	0
	<i>ii) Six mois de services de communication/relations avec les médias</i>	Campagne mise en œuvre avec succès, accréditation des médias, relations avec les médias et couverture de la première session de la Réunion des Parties.	0	0	0
	<i>iii) Application logicielle (appli) pour la première session de la Réunion des Parties</i>	Conception et lancement de l'appli	3 500	3 500	7 000
f)	Examen des déclarations d'intérêts présentées par les délégués	Contrôle des inscriptions pour vérifier que la déclaration d'intérêts a été remplie	20 000	0	20 000

2.2	Bureau de la Réunion des Parties, y compris les coordonnateurs régionaux, le cas échéant				
a)	Préparer et faciliter les travaux du Bureau et organiser les réunions	Organisation de deux réunions, y compris par vidéoconférence/ téléconférence, et préparation des procès-verbaux	14 000	0	14 000
	i) Couverture des frais de voyage et indemnité journalière pour les membres du Bureau	Participation des membres du Bureau aux réunions du Bureau et à la session de la Réunion des Parties	67 200	0	67 200
	ii) Interprétation (trois langues)	Bonne compréhension entre les membres du Bureau	36 000	0	36 000
	iii) Mise en place et gestion de la plateforme en ligne sécurisée	Accès accordé aux membres du Bureau et aux coordonnateurs régionaux	3 000	0	3 000
	Total partiel pour le domaine d'activité 2		948 573	3 500	952 073
3	Notification et échange d'informations				
	Principales composantes/activités	Résultats escomptés et indicateurs	Coût des activités (en US \$)		
			Contributions évaluées	Fonds extrabudgétaires	Total
3.1	Élaboration de l'instrument de notification du Protocole, aide aux Parties pour qu'elles s'acquittent de leurs obligations de notification et analyse des rapports sur le Protocole				
a)	Préparer et diffuser le module de notification du Protocole	Module de notification préparé et envoyé aux Parties Collaboration avec quelques Parties intéressées afin qu'elles fournissent des observations et orientations en vue de finaliser le contenu du module	20 000	0	20 000
b)	Renforcer les capacités de notification des Parties	La capacité des Parties à recueillir et à notifier les informations relatives à la mise en œuvre du Protocole a été renforcée. Trois ateliers de formation régionaux ou infrarégionaux ont été organisés dans les Régions qui en ont le plus besoin, si possible en parallèle avec des ateliers sur la mise en œuvre du Protocole.	30 000	30 000	60 000

3.2	Échange d'informations, dont les transferts de compétences et de technologies				
a)	Mener des études et établir des bonnes pratiques sur des aspects spécifiques du Protocole, et les diffuser	Jusqu'à cinq visites effectuées dans les pays et jusqu'à cinq études réalisées sur les bonnes pratiques	20 000	20 250	40 250
b)	Promouvoir l'échange d'informations sur le Protocole	Création d'une sous-section de la base de données sur la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS, afin de diffuser la documentation relative au Protocole	7 500	7 500	15 000
Total partiel pour le domaine d'activité 3			77 500	57 750	135 250
4	Coordination avec les organisations intergouvernementales internationales et régionales et d'autres organismes				
	Principales composantes/activités	Résultats escomptés et indicateurs	Coût des activités (en US \$)		
			Contributions évaluées	Fonds extrabudgétaires	Total
4.1	Promouvoir la coopération internationale en mettant l'accent sur les observateurs (OIG et ONG) à la Réunion des Parties				
a)	Amélioration de la coopération et de la communication avec les OIG, y compris sensibilisation et diffusion d'informations sur les activités liées au Protocole menées par les OIG ayant le statut d'observateur à la Réunion des Parties, grâce à un espace dédié sur la plateforme d'information	OIG invitées à participer aux activités appropriées du Secrétariat de la Convention, participation du Secrétariat de la Convention à au moins trois grandes réunions mondiales et régionales organisées par des OIG pour promouvoir le Protocole, renforcement de la collaboration avec les OIG, rapport présenté à la deuxième session de la Réunion des Parties	0	20 000	20 000
b)	Amélioration de la coopération et de la communication avec les ONG (en particulier avec celles ayant le statut d'observateur à la Réunion des Parties) dans les activités correspondantes menées à l'intention des organisations nationales, régionales et mondiales	Groupes de la société civile invités à participer aux activités appropriées du Secrétariat de la Convention, participation du Secrétariat de la Convention à au moins trois grandes réunions mondiales et régionales relatives au Protocole organisées par des ONG, renforcement de la collaboration avec les ONG, rapport présenté à la deuxième session de la Réunion des Parties	0	10 000	10 000

4.2	Promotion de la coopération internationale pour la mise en œuvre du Protocole				
a)	Élaborer une stratégie à l'appui de la mise en œuvre du Protocole	a) Stratégie à l'appui de la mise en œuvre du Protocole élaborée, et rapport présenté à la deuxième session de la Réunion des Parties	30 000	30 000	60 000
	Total partiel pour le domaine d'activité 4		30 000	60 000	90 000
5	Administration et gestion, et autres dispositions et activités				
	Principales composantes/activités	Résultats escomptés et indicateurs	Coût des activités (en US \$)		
			Contributions évaluées	Fonds extrabudgétaires	Total
5.1	Administration générale et gestion				
a)	Mobilisation de ressources	Mobilisation de 40 à 60 % des fonds extrabudgétaires	20 000	0	20 000
b)	Administration générale, personnel et gestion financière	Plans de travail et dispositions administratives sur mesure dans le Système mondial de gestion de l'OMS (GSM)	15 000	0	15 000
5.2	Sensibilisation, publications, site Web et applications Web, et mise en œuvre du plan de communication				
a)	Préparer et appliquer un plan de communication pour promouvoir la mise en œuvre du Protocole	Tenue d'au moins une réunion annuelle avec les missions permanentes des Parties au Protocole à Genève, diffusion des publications et présentations lors d'au moins six réunions internationales pendant l'exercice biennal	15 800	0	15 800
b)	Contrôler et évaluer la page Web du Protocole et la remanier au besoin	Augmentation du nombre de consultations de la page Web du Protocole	10 000	0	10 000
c)	Mettre à jour les pages consacrées au Protocole sur le site Web de la Convention-cadre de l'OMS dans les six langues officielles de l'OMS	Pages et documents sur le Protocole disponibles dans les six langues sur le site Web de la Convention-cadre de l'OMS	12 500	0	12 500
	Total partiel pour le domaine d'activité 5		73 300	0	73 300
	Coût total des activités pour tous les domaines d'activité		1 229 373	596 250	1 825 623

ANNEXE 2

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PERSONNEL BRUTES (en US \$)¹**Personnel sous contrat à durée déterminée**

Nombre	Poste	US \$
3	P.5 (deux postes à financer à 20 % et un à 75 % par le budget de la Réunion des Parties)	380 650
1	P.4	274 000
2	P.3	443 000
2	P.2	350 000
1	G.3	128 500
Total pour le personnel financé par les contributions évaluées (10 postes)		1 576 150

Fonds extrabudgétaires

3	P.2	525 000
---	-----	---------

Total pour le personnel (12 postes)**2 101 150**

¹ Les coûts indicatifs pour le personnel de base du Secrétariat de la Convention sont calculés d'après les derniers coûts salariaux types disponibles pour 2018-2019. Comme indiqué ci-dessus, les contrats en cours du personnel sont financés par les contributions volontaires évaluées ; les coûts des postes supplémentaires proposés seront financés par des contributions extrabudgétaires. La réalisation du plan de dotation en personnel et ses ajustements éventuels dépendront de la disponibilité effective des fonds et de l'évolution de la charge de travail. Le plan de dotation en personnel ne prévoit pas d'éventuelles affectations à court terme et détachements qui seraient fondés sur les besoins réels et les ressources disponibles.

ANNEXE 3

PROJET DE BUDGET TOTAL POUR 2018-2019 (en US \$)

Type de coûts	Part financée par les contributions évaluées	Part financée par les fonds extrabudgétaires	Total
1. Coût des activités	1 229 373	596 250	1 825 623
2. Dépenses de personnel	1 576 150	525 000	2 101 150
3. Total des dépenses directes	2 805 523	1 121 250	3 926 773
4. Dépenses d'appui au programme (13 %)	364 718	145 763	510 480
5. Total général	3 170 241*	1 267 013	4 437 253

*À sa septième session, la Conférence des Parties a approuvé un budget de US \$306 000 au titre des contributions évaluées pour l'organisation de la première session de la Réunion des Parties. Cette somme est à déduire du budget total des contributions évaluées, qui s'établit à US \$2 864 241.

(Deuxième séance plénière, 10 octobre 2018)

= = =